

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2021**

Le 11 Février 2021, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Paul PAVILLON, à l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole aux Ponts-de-Cé.

.....
Séance de 9 heures 30
.....

Présents :

- Monsieur PAVILLON	CU d'Angers Loire Métropole
- Monsieur SALECROIX	Métropole de Nantes
- Monsieur JOUNIER	SAEP Vignoble-Gandlieu
- Monsieur DOUGE	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur MOUSSERION	Communauté D'agglomération Saumur Val de Loire
- Monsieur GALLARD	Syndicat d'EAU de l'Anjou
- Monsieur PRAUD	Atlantic'EAU
- Monsieur DOUGE	Mauges Communauté

Excusés :

- Monsieur BREJEON	CU d'Angers Loire Métropole
- Monsieur DUBOST	Métropole de Nantes
- Monsieur LAUNAY	SAEP Vignoble Grandlieu
- Monsieur PRIMITIF	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur HARRAULT	CA Saumur Val de Loire
- Monsieur VAILLANT	Syndicat d'EAU de l'Anjou
- Monsieur PRIMITIF	Mauges Communauté
- Monsieur MERCIER	Atlantic 'EAU

Auditeurs :

- Monsieur SAINT-GERMAIN	Directeur Technique Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Madame DUCAM	Pilote de projet – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur LESOURD	Responsable usine des eaux des Ponts de Cé – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur RAMOND	Responsable Administratif et Financier Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Madame POT	Assistante administrative – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur TRIPET	Directeur SEA
- Monsieur RICHARD	DOPEA - Nantes Métropole
- Monsieur LE GALL	SUEZ
- Monsieur CAILLEAU	SUEZ

Monsieur le Président accueille les membres du Syndicat au sein de l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole en leur souhaitant la bienvenue et les remercie d'être présents. Il adresse ses meilleurs vœux à tous.

Pour information, **Monsieur le Président** indique que la semaine dernière, conformément aux échanges qui s'étaient déroulés lors du dernier Comité Syndical, une rencontre était prévue à Tours afin d'y rencontrer les élus et les responsables de la compétence Eau. En raison de l'accident tragique survenu au sein des services de la direction de l'Eau et de l'Assainissement d'Angers Loire Métropole, il a été proposé de reporter cette rencontre.

La séance débute à 9h40, sous la Présidence de **M. PAVILLON**.

oOo

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 8 Octobre 2020

M. PAVILLON demande si quelqu'un a des observations à apporter.

Aucune remarque n'étant apportée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

oOo

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. PAVILLON propose la nomination de **M. MOUSSERION**, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

oOo

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

M. SALECROIX, vice-président présente les éléments constitutifs du compte administratif de l'exercice 2020, puis procède au vote.

Les éléments constitutifs du compte administratif concernant l'exercice 2020, font ressortir les éléments comme suit :

- résultats :

• Dépenses de fonctionnement :	54 607.14 €
• Recettes de fonctionnement :	54 929.83 €
• Résultat de l'exercice :	+ 322.69 €
• Résultat cumulé :	+ 292 674,81 €

Les dépenses de l'année 2020 sont limitées du fait du report de l'exercice de pollution initialement prévu à l'automne 2020, et de retards de facturation. Une part du budget initialement prévu était également allouée à la gestion d'évènements – pollution réelle – qui n'ont pas eu lieu.

Sur la première année du marché (du 30 avril 2019 au 29 avril 2020), 85% des prestations ont effectivement été réalisées (cf. rapport d'activité du prestataire).

Je vous propose,

DELIBERE

- 1. d'approuver le compte administratif 2020,*
- 2. de décider de l'affectation de la totalité du résultat (292 674,81 €) en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2021.*

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

oOo

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

M.PAVILLON expose, après vérification de la prise en compte par le receveur de tous les titres de recettes et tous les mandats de paiement, que la totalité des opérations est régulière et propose d'approuver le compte de gestion 2020.

Après s'être assuré que le receveur a pris en compte tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés par notre syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui ont été prescrites.

Considérant la régularité des opérations, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Je vous propose,

DELIBERE

1. *d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2020.*

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

M. PAVILLON présente le DOB 2021.

M. PAVILLON indique qu'au sujet des réflexions à conduire en lien avec la centrale de Chinon, **Lucile DUCAM** a pu établir un premier échange avec l'ASN et l'IRSN, ce qui a permis d'ajouter le Réseau Loire Alerte au comité de suivi de l'étude sur le tritium en Loire.

Mme DUCAM précise que l'objectif de l'étude est de comprendre l'origine de l'activité en tritium anormalement élevée mesurée par l'ACRO (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) fin janvier 2019. Pour ce faire, une campagne de prélèvements et de mesures à haute fréquence des activités en tritium des eaux de la Loire, au niveau du pont Cessart, situé sur la commune de Saumur (49) a débuté en octobre 2020. <https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-locales/Etude-Tritium-Loire/>

A ce stade, est constaté un mélange imparfait des rejets des centrales. Le mélange Vienne/Loire ne se fait d'ailleurs pas de manière homogène. Lors du prochain comité, prévu le 22 mars, EDF présentera les résultats d'une étude sur la dilution des rejets de la centrale de Chinon dans la Loire.

Enfin, contact a été pris avec le chef de la centrale de Chinon qui propose de venir lors d'une prochaine réunion présenter les règles de rejet en Loire, les contraintes techniques et les risques de rejets nucléaires qui pourraient se produire dans le fleuve - très minimes selon lui.

La présentation projetée par Lucile DUCAM est jointe en annexe au présent compte-rendu.

M. PAVILLON note qu'il est important de les rencontrer car cela fait partie de nos préoccupations et que c'est un sujet d'études pour le syndicat. Il ajoute que la semaine passée il a fait l'objet d'une interpellation dans le cadre de la mise en place des DICRIM sur ce type de risque (DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, qui aboutit au Plan Communal de Sauvegarde - PCS). En effet, le DICRIM est en cours de réécriture pour l'agglomération. Peut-être qu'au niveau d'Angers Loire Métropole un intérêt saurait être trouvé à rapprocher le rôle du Réseau Loire Alerte, avec une réflexion sur une articulation en lien avec ce document sur les risques communaux.

M. PAVILLON propose ainsi de formuler une invitation au directeur de la centrale de Chinon pour le prochain Comité Syndical.

M. GALLARD revient sur des questionnements qui s'étaient posés lors de la dernière réunion au sujet de la valorisation du temps de travail consacré par les agents d'Angers Loire Métropole sur les travaux du Syndicat.

Mme DUCAM répond que ce souci d'objectiver le temps consacré au Réseau Loire Alerte est bien intégré mais qu'il est nécessaire d'avoir plus de recul et en appréciant sur une année complète cette charge de travail.

M. PAVILLON indique que le fait d'organiser deux exercices, de développer la liste des contacts du Réseau Loire Alerte, va certainement effectivement peser sur cette valorisation.

M. MOUSSERION s'interroge sur la dotation de crédits proposée à zéro concernant la ligne sur les assurances pour l'exercice 2021.

M. RAMOND répond que les sommes portées précédemment étaient une provision inscrite en cas de besoin et s'adossaient à une volonté de souscrire une assurance spécifique un temps imaginée par les membres du Réseau mais que dans les faits elles n'ont jamais été mobilisées. Il est ainsi proposé de ne pas les reconduire pour ce projet de budget primitif.

Les dépenses récurrentes du syndicat relèvent essentiellement du fonctionnement de la Cellule Alerte. L'année 2020 a permis de finaliser la reprise du modèle et de mettre à jour les bases de données (captages, interlocuteurs, acteurs). L'année 2021 devrait voir se tenir un ou deux exercices de pollution en Loire (en avril à l'amont, avant Saumur, et à l'automne plus en aval vers le captage d'Ancenis), de mettre en place des outils de communication pertinents (Flash Info et site internet) et de se rapprocher davantage de Tours et de la centrale de Chinon. Le niveau de dépenses attendu se situe ainsi aux environs des 90 000 €.

Les autres charges de fonctionnement fixées pour 2021 sont modestes et destinées à assurer le financement des besoins administratifs et autres frais liés à l'activité du Syndicat.

En recettes, il est proposé pour 2021 de maintenir le niveau de la redevance à hauteur de 0.50€ par tranche de 1 000 m³ le prélèvement d'eau pris en Loire (sur la base des prélèvements de 2019). En effet, cette participation conduit à une recette globale estimée d'environ 55 000 € pour 2021. C'est nettement inférieur au niveau de dépenses identifié, mais le résultat cumulé du budget (environ 292 000 €) permet de faire face à ce déséquilibre conjoncturel et ce, pour plusieurs exercices.

Le projet de budget primitif s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

<u>DEPENSES :</u>	Rappel BP 20	PROPO BP 21
• 6064 Fournitures de bureau	500 €	500 €
• 611 Exploitation de la Cellule Alerte + actions de développement	130 000 €	90 000 €
• 6132 Location de salle	0 €	0 €
• 616 Primes d'assurance	5 000 €	0 €
• 617 Etudes	0 €	0 €
• 6231 Annonces et insertions	0 €	0 €
• 6226 Honoraires	0 €	0 €
• 6232 Fêtes et cérémonies	1 000 €	1 000 €
• 6238 Impressions et divers	500 €	500 €
• 6251 Frais de déplacements	500 €	500 €
• 6261 Frais d'affranchissement	500 €	500 €
• 6531 Indemnités Président et Vice-Président	0 €	0 €
• 668 Frais financiers	0 €	0 €
TOTAL	138 000 €	93 000€

<u>RECETTES :</u>	Rappel BP 20	PROPO BP 21
• 74741 Participations	55 000.00 €	55 000.00 €
• 74781 Subventions agence de l'Eau	0.00 €	0.00 €
• 74782 Subventions autres organismes	0.00 €	0.00 €
• 002 Résultat reporté	<u>292 352.12 €</u>	<u>292 674.81 €</u>
TOTAL	347 352.12 €	347 674.81 €

Je vous propose,

DELIBERE

1. *de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.*

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

QUESTION DIVERSES

Sans objet.

M. PAVILLON lève la séance à 10h05.

La séance débute à 10h10, sous la Présidence de **M. PAVILLON**.

L'assistance est inchangée à celle de la séance de 9h30.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. PAVILLON propose la nomination de **M. MOUSSERION**, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

oOo

BUDGET PRIMITIF 2021

M. PAVILLON : présente le rapport de délibération du budget primitif.

Lors du débat d'orientations budgétaires 2021, les éléments constitutifs des dépenses et recettes du budget 2021 ont été présentés.

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à + 322.69 €.

Le résultat cumulé des exercices antérieurs est reporté dans le présent budget et s'élève désormais à + 292 674.81 €.

Compte tenu de ces éléments, le budget s'équilibre comme suit en recettes et dépenses (voir détail en annexe de la délibération) :

DEPENSES :

TOTAL **93 000.00 €**

RECETTES :

TOTAL **347 674.81 €**

Excédent budgétaire **254 674.81 €**

TOTAL hors excédent budgétaire **93 000.00 €**

Je vous propose,

DELIBERE

- 1. d'adopter la participation 2021 pour chaque adhérent fixée à 0.50€ par tranche de 1 000 m³.*
- 2. de voter le budget primitif 2021 qui s'équilibre, hors excédent budgétaire, à 93 000€.*

M. PAVILLON propose l'adoption du budget primitif du syndicat.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE 2020 DE L'ANIMATION DU RESEAU

Présentation par **Mathieu CAILLEAU** et **Florent LEGALL** (SUEZ) de l'activité du réseau Loire Alerte pour 2020.

La présentation est jointe en annexe au présent compte-rendu.

M. MOUSSERION interroge le prestataire, dans ce contexte avec un risque inondations plus important, de la portée de ses missions et s'il joue également un rôle de prévention.

M. LE GALL répond que le rôle du groupement se situe dans l'action et la réaction mais pas dans le domaine de la prévention.

M. MOUSSERION s'interroge alors s'il est envisageable de mettre en place en amont une logistique préventive.

M. PAVILLON indique que si cette dimension est intégrée dans les DICRIM, le lien pourra alors effectivement être fait. La réflexion sur la rédaction de ces documents sur les risques majeurs est à apprécier également dans ce contexte.

M. LE GALL précise qu'il s'agit aussi d'un travail de prévention des usagers de la Loire, comme par exemple le fait de préserver ses abords et entretenir les parcelles en bord de Loire.

Mme DUCAM complète l'échange en indiquant qu'est prévu au marché la mise en place d'un réseau sentinelle permettant de donner un point d'ancrage au Réseau Loire Alerte sur des acteurs proches de la Loire.

M. CAILLEAU confirme en citant notamment les VNF, le département pour l'entretien des digues, mais aussi les associations de pêche, etc..., avec un travail de tissage et de maillage à conduire.

M. LE GALL abonde en indiquant que ce maillage a été initié en 2020 mais plus en direction des institutionnels. Pour aller plus loin, cela nécessiterait d'asseoir la maîtrise de la chaîne logistique pour qu'en cas d'alerte, vraie ou fausse, elle puisse être bien traitée.

M. CAILLEAU explique que le modèle hydraulique est en « 1D », donc difficile de « doser » avec finesse la quantité de fluorescéine, car il est complexe de savoir quelle quantité utiliser pour qu'elle soit visible et non toxique. L'idée globale est de déverser la quantité d'hydrocarbure d'un véhicule.

M. TRIPET se demande, si l'exercice est de simuler le déversement d'hydrocarbure d'un véhicule, s'il ne serait pas opportun de suivre alors une pollution diffuse, avec un « polluant » dissous. N'y a-t-il pas un autre produit qui pourrait être utilisé pour identifier une irisation, comme un surnageant, permettant de suivre cette pollution-là ?

M. LE GALL répond qu'il n'a pas connaissance d'un tel type de produit. Et c'est la limite du modèle aujourd'hui. Il est possible d'évaluer l'heure de passage de la « pollution » mais pas la quantité, ni la hauteur de marnage etc... Mais cet objectif pourrait être poursuivi à l'occasion du deuxième exercice afin de pousser plus avant l'observation.

M. PAVILLON précise que l'exercice comporte deux objectifs : d'abord d'éprouver le modèle mais aussi tester l'axe de la communication avec l'enjeu de se faire connaître.

M. LE GALL confirme que le SIDPC (service interministériel de défense et de protection civile) de la Préfecture du Maine-et-Loire a effectivement posé la question du pourquoi réaliser un tel exercice, avec quel but et quels enjeux. Une fois cette première étape atteinte, pourra être envisagé un exercice de plus grande ampleur avec des moyens déployés par eux plus importants.

Mme DUCAM précise que pour l'heure, le SDIS souhaitait tester leur barrage flottant sur cet exercice, ce qui n'est pas cohérent avec l'objectif du Réseau de simuler la propagation du panache de pollution. Un nouveau point sera fait mi-mars avec eux. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'ils ont bien ajouté le Réseau Loire Alerte dans leur procédure d'alerte lors d'un sinistre de type pollution en Loire.

M. CAILLEAU pense qu'en cas d'utilisation d'une quantité importante de fluorescéine il serait bien de communiquer en amont pour ne pas effrayer les riverains qui apercevraient une nappe jaune se répandre dans la Loire.

M. SALECROIX souhaite aborder un point important aux yeux de la métropole nantaise et des enjeux autour de la ressource en eau, celui de pouvoir exploiter ces exercices à l'ensemble des territoires, y compris celui de Nantes Métropole. En effet, si un bassin de population plus dense est impacté, et notamment la métropole nantaise, il faut être en mesure de maîtriser la communication. Se pose alors la question du deuxième point de déversement à l'occasion du deuxième exercice, ou bien alors d'un déversement multipoints. C'est un sujet qu'il faut garder en tête pour 2021.

M. PAVILLON s'interroge sur les difficultés qui pourraient survenir amenant à ne pas réaliser en avril les exercices attendus ?

M. LE GALL répond que la difficulté n'est pas de « créer » l'exercice, mais bien de le suivre ensuite puisque cela nécessite la présence d'un technicien pour réaliser l'injection puis ensuite d'autres moyens humains pour réaliser les différents prélèvements. A ce jour, c'est d'ailleurs plus la crue que les conditions sanitaires qui pourrait entraver cet exercice. Demain il s'agit aussi de limiter l'association d'autres institutionnels car avec la crise sanitaire cela peut compliquer les choses.

Mme DUCAM indique que pour ce premier exercice il s'agit d'organiser les échanges avec le SDIS sous pilotage ARS/RLA, sans constitution à proprement parler d'une cellule de crise à la Préfecture.

Pour un essai de plus grande ampleur, c'est une autre échelle avec arrêt des captages, cellule de crise inter-préfecturale voire mobilisation de l'armée pour assurer la distribution d'eau en bouteille etc...

On comprend dès lors que cela devient un exercice qui dépasse largement le périmètre du seul Réseau Loire Alerte. Il est reconnu que le plus gros risque c'est celui d'une pollution criminelle, dont on ne sait mesurer aujourd'hui quelle forme elle pourrait prendre, quand, où, comment...

Pour **M. LE GALL** il faut trouver le « bon niveau de pollution ». Pour de l'hydrocarbure, c'est adapté au premier exercice que nous souhaitons réaliser. Pour des événements plus gros, c'est la Préfecture qui prendra la main, les services de l'Etat nous demanderont juste de d'utiliser le modèle de propagation.

M. DOUGE confirme alors que nous sommes plus dans la préparation d'un exercice d'alerte qu'un véritable exercice de crise. Il estime qu'il conviendrait de réaliser ce même genre d'exercice sur la Loire-Atlantique et même à « cheval » entre les deux départements. C'est d'ailleurs plus facile de multiplier ces actions en étant sur des formats d'exercices d'alerte car il est évident que pour un exercice de crise, il faudrait le programmer en avance et en-dehors bien sûr de la période de la crise sanitaire...

M. PRAUD confirme qu'actuellement les conditions amènent à ce que les exercices n'aient pas du tout les mêmes effets qu'en situation normale.

M. LE GALL pense que ce qui est intéressant lors un tel événement, c'est que les maîtres d'ouvrages portent aussi cet exercice d'alerte en qualité de gestionnaire de la production et de la distribution d'eau potable afin, qu'eux, prestataires, puissent venir en appui.

M. RICHARD rappelle qu'il y a une dizaine d'année, une pollution aux hydrocarbures avait eu lieu dans la Loire en amont d'Ancenis, sans qu'on sache vraiment ce qu'il s'était alors passé en termes de déversement. Une enquête de police avait été diligentée, l'ARS avait demandé un arrêt des captages sur Nantes au moment du passage de la pollution et il y a bien eu des arrêts de production. Il est donc exact que ces exercices doivent permettre de mieux prendre cela en compte, mais aussi d'optimiser les actions de communication. A grande échelle cela permettrait de vérifier la justesse du dispositif actuel mais aussi nous concernant de challenger notre réseau de secours qui n'existait pas il y a 10 ans.

M. PAVILLON synthétise en indiquant qu'il pourrait être retenu de réaliser des exercices d'alerte multipoints mais aussi, à terme un exercice de crise pour tester les capacités des plans B par bassin et par opérateur d'eau.

M. JOUNIER alerte sur le fait que concernant Vignoble-Grandlieu, le Syndicat ne dispose pas de secours sur le circuit de distribution.

M. PRAUD précise qu'une pollution de fond est plus compliquée à détecter et que cela ne peut passer que par des études de captages.

M. PAVILLON pense aussi à ceux qui pompent dans la Loire pour la vallée de l'Authion et de l'enjeu également pour eux.

En conclusion, pour le mois d'avril, et en fonction du niveau d'eau et de l'évolution du contexte sanitaire, l'idée est de pouvoir concrétiser ce projet d'exercice afin de faire connaître le Réseau à travers une alerte. A définir si cela se fait en multipoint (au moins deux ?) ou pas selon possibilité ?

M. SAINT-GERMAIN propose que dans un premier temps l'idéal serait de partir sur un seul point, très en amont, et que si les retours sont bons, envisager rapidement de dupliquer l'exercice sur un autre événement et en multipoints.

M. PAVILLON relate que l'Etablissement Public Loire dispose d'un drone pour surveiller les digues. Il serait peut-être intéressant de se rapprocher d'eux pour mesurer la possibilité, l'intérêt et dans quelles conditions il pourrait servir à ce genre d'exercice.

M. CAILLEAU alerte sur le fait qu'il conviendrait que les services de communication de chacun des maîtres d'ouvrages restent mobilisés au cours de l'exercice et gardent un œil sur les différents réseaux sociaux afin d'intervenir en cas de craintes ou même de désinformations.

M. PAVILLON, avant d'acter la fin de la séance suite à l'épuisement de l'ordre du jour, propose de fixer dès à présent la date et l'heure du prochain Comité Syndical. Par ailleurs, sur proposition de la Métropole Nantaise, les travaux du syndicat seront accueillis dans les locaux de Nantes Métropole.

Ainsi, le prochain Comité Syndical aura lieu le jeudi 7 octobre à 9h30 à Nantes.

M. PAVILLON lève la séance à 10h50.



Comité syndical

Jeudi 11 février 2021



Exercice du 20 avril 2021

- Echanges avec SDIS le 22/01 :

Ajoute RLA aux interlocuteurs à prévenir si type de sinistre = pollution en Loire qq soit ampleur

Souhaite infos sur emprise de PP de nos captages

Eventuellement tester un barrage flottant (peu utilisé)

Prochain point le 12/03

- Echanges avec SIDPC49 et ARS le 26/01 : exercice piloté par RLA et ARS

Exercice pour « se remettre sur les rails » → pas de COD mais agent en veille + Appui sur la comm'

Nous fera connaitre auprès des gestionnaires du fleuve : DDT, OFB, VNF

Intéressé par modèle

Objectifs 2021



Contacts suite au rejet de Chinon de septembre 2020

- Intégration du comité de suivi de l'étude sur le Tritium en Loire :
<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-locales/Etude-Tritium-Loire/>
- Premier contact avec JM HOERTH, chef de mission environnement de la CNPE de Chinon
Propose de venir échanger avec nous cette année (automne ?)

COMITÉ SYNDICAL RÉSEAU LOIRE ALERTE

Présentation du Compte rendu d'activité

Année 2020



La prestation de service



Objet de la prestation : Mise en œuvre et animation d'un réseau d'alerte dans le bassin de la Loire Angevine et Atlantique.

Date démarrage : 29 avril 2019

Durée : 1 an renouvelable 2 fois

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte Réseau Loire Alerte

Prestataires co-traitants:

- SUEZ (mandataire)
- DHI

Contact SUEZ :

Matthieu CAILLEAU,
Adjoint au Directeur d'Agence Pays de la Loire
matthieu.cailleau@suez.com
Port : 06 74 22 09 34

Contact Cellule d'Animation :

Lucile DUCAM
Chargée de projets - Angers Loire Métropole
Lucile.DUCAM@angersloiremetropole.fr
Tel : 02 41 05 58 89 / Port : 06 46 81 11 84

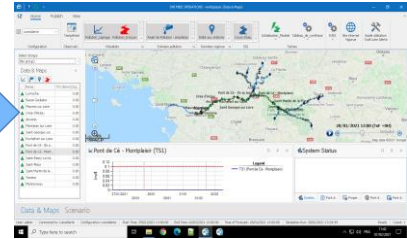


Principales Actions 2020

- Finalisation du modèle et de la plateforme de simulation

58 simulations réalisées

- Animation du réseau :
 - COTECH des 24/09/2020 et le 16/12/2020
 - Réunion syndicale du 4 Février 2020
 - Echanges réguliers (bi-mensuels) entre SUEZ et Cellule d'animation
- Mise à disposition des données et initialisation du site internet
- Actions de communications :
 - Rédaction de flashs infos
 - Proposition du « plan de communication » pour l'exercice
 - Création de la fiche Info Pollution



Evènements significatifs 2020

- Le 23 Janvier 2020, pollution détectée d'une petite quantité d'hydrocarbures et information via les services de Nantes Métropole → Pas de pollution au captage
- Le 7 octobre 2020, déversement de la CNPE de Chinon suite à une anomalie dans leur processus de surveillance, effluent chargé en Tritium
 - Prise de contact avec CNPE de Chinon initiée
- Le 16 Novembre 2020, pollution détectée par le SDIS, petite quantité d'hydrocarbures suite à un accident de la route au niveau du pont de Montsoreau

Exercice Avril 2021



- **Objectifs :**
 - Faire connaître le Réseau Loire Alerte
 - Tester les canaux d'information
 - Caler le modèle Hydraulique si possible et si intérêt au regard des contraintes techniques et financières.
- **Date :** 20 Avril 2021
- **Lieu :** Montsoreau
- **Prises de contact :**
 - Préfecture
 - SDIS



47° 13' 01.2" N 0° 03' 26.6" E

Perspectives 2021



- Mise à jour et évolution du modèle
- Analyse des données sur les eaux brutes
- Animation du réseau
- Déploiement du site internet
- Réalisation d'un second exercice
- Définition et proposition d'une stratégie d'alerte « Vigie »

Bilan Financier



Recettes des titulaires		Qté	Montant Ht
SUEZ			33 570,00 €
DHI			50 500,00 €
Total recettes			84 070,00 €

Charges des titulaires			Qté	Montant Ht
SUEZ	Main d'œuvre	Chargé de contrat	402,00 heures	22 512,00
	Main d'œuvre	Expert Eau potable	63,00 heures	4 284,00
	Main d'œuvre	Chargé de communication	35,00 heures	2 975,00
	Informatique	création sharepoint		500,00
	Frais généraux			3 027,10
DHI	Informatique	Création et maintenance du modèle		50 500,00 €
Total Charges				83 798,10 €

Marge avant impôts				271,90 €
---------------------------	--	--	--	-----------------